



ÉTABLISSEMENT

SICTIAM (06)
Business Pôle 2
1047 route des Dolines -
CS70257
06905 Sophia Antipolis Cedex

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

SICTIAM (06), Contact : Monsieur Le Président, Business Pôle 2 1047 route des Dolines - CS70257, 06905 Sophia Antipolis Cedex, FRANCE. Tél. : +33 492969292. Fax : +33 492969296. Courriel : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.sictiam.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SICTIAM Business Pôle 2, 1047 route des Dolines CS 70257, Contact : Service Commande Publique, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX, FRANCE. Tél. +33 492968080. Courriel : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

SICTIAM Business Pôle 2, 1047 route des Dolines CS 70257, Contact : Monsieur Le Président, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX, FRANCE. Tél. +33 492968080. E-mail : marches@sictiam.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Syndicat mixte informatique

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Syndicat mixte informatique

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Fourniture, maintenance et prestations associées de solutions de téléphonie sur IP, d'infrastructure réseau, d'équipements de sécurité et de Hot-Spot Wifi

II.1.2) Code CPV principal

32544000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Le SICTIAM remet en concurrence la fourniture et la maintenance des solutions de téléphonie sur IP, des infrastructures réseaux, sécurité et Hot-Spot Wifi Public. Et ce, pour répondre aux besoins en propre du SICTIAM d'une part, et aux besoins de ses adhérents d'autre part. La description des fournitures, des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) commun à tous les lots.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 5

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 5

II.2) DESCRIPTION**LOT N° 1**

II.2.1) Intitulé : Reprise en maintenance et fourniture de solutions de téléphonie et communication unifiée de marque Alcatel ou équivalent, solutions centre de contact, prestations d'intégration et expertise associées

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32544000 , 32545000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Business Pôle 2, 1047 route des Dolines , CS 70257, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX.

II.2.4) Description des prestations

Le présent lot a pour objet la reprise en maintenance et la fourniture de solutions de téléphonie et communication unifiée de marque Alcatel ou équivalent, de solutions centre de contact, de prestations d'intégration et expertise associées.

La description des fournitures, des services et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). La technique d'achat retenue par le pouvoir adjudicateur est l'accord-cadre à bons de commande en application de l'article L.2125-1 1° du code de la commande publique. Les délais maximums d'exécution des prestations sont indiqués dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les délais sur lesquels le titulaire s'engage à exécuter les prestations sont à indiquer dans le mémoire technique.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1145265 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible une fois pour une période de 2 ans par reconduction expresse. Au moins trois mois avant la fin de la première période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum. Les prix sont définitifs et actualisables dans les conditions prévues dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Reprise en maintenance et fourniture de solutions de téléphonie et communication unifiée de marque Avaya, solutions centre de contact, prestations d'intégration, maintenance et expertise associées

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32544000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Business Pôle 2, 1047 route des Dolines , CS 70257, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX.

II.2.4) Description des prestations

Le présent lot a pour objet la reprise en maintenance et la fourniture de solutions de téléphonie et communication unifiée de marque Avaya, de solutions centre de contact, de prestations d'intégration, de maintenance et d'expertise associées. La description des fournitures et services et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). La technique d'achat retenue par le pouvoir adjudicateur est l'accord-cadre à bons de commande en application de l'article L.2125-1 1° du code de la commande publique. Les délais maximums d'exécution des prestations sont indiqués dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les délais sur lesquels le titulaire s'engage à exécuter les prestations sont à indiquer dans le mémoire technique.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 341610 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible une fois pour une période de 2 ans par reconduction expresse. Au moins trois mois avant la fin de la première période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum. Les prix sont définitifs et actualisables dans les conditions prévues dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : Réseaux locaux filaires et sans fil, équipements d'interconnexion, solutions de sécurité, prestations d'intégration, maintenance et expertise associées

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32400000 , 32410000 , 32412100 , 32420000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Business Pôle 2, 1047 route des Dolines , CS 70257, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX.

II.2.4) Description des prestations

Le présent lot a pour objet la fourniture de Réseaux locaux filaires et sans fil, équipements d'interconnexion, solutions de sécurité, prestations d'intégration, maintenance et expertise associées.

La description des fournitures, services et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). La technique d'achat retenue par le pouvoir adjudicateur est l'accord-cadre à bons de commande en application de l'article L.2125-1 1° du code de la commande publique. Les délais maximums d'exécution des prestations sont indiqués dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les délais sur lesquels le titulaire s'engage à exécuter les prestations sont à indiquer dans le mémoire technique.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 2262060 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconductible une fois pour une période de 2 ans par reconduction expresse. Au moins trois mois avant la fin de la première période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui**Description de ces options :**

En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum. Les prix sont définitifs et actualisables dans les conditions prévues dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

LOT N° 4

II.2.1) Intitulé : Solution de type UCaaS, multi adhérents, dans les infrastructures du SICTIAM, prestations de maintenance, infogérance, conduite du changement, portail adhérent et support associés

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32510000 , 32412100 , 32412000 , 48510000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Business Pôle 2, 1047 route des Dolines , CS 70257, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX.

II.2.4) Description des prestations

Le présent lot a pour objet la fourniture de Solutions de type UCaaS, multi adhérents, dans les infrastructures du Sictiam, prestations de maintenance, infogérance, conduite du changement, portail adhérent et support associés.

La description des fournitures, services et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

La technique d'achat retenue par le pouvoir adjudicateur est l'accord-cadre à bons de commande en application de l'article L.2125-1 1° du code de la commande publique. Les délais maximums d'exécution des prestations sont indiqués dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les délais sur lesquels le titulaire s'engage à exécuter les prestations sont à indiquer dans le mémoire technique.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 140800 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est renouvelable une fois pour une période de 2 ans par reconduction expresse. Au moins trois mois avant la fin de la première période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction de l'accord-cadre

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable.

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum. Les prix sont définitifs et actualisables dans les conditions prévues dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

LOT N° 5

II.2.1) Intitulé : Solution hotspot Wifi ouvert au public et sécurité réglementaire associée

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32412110

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Business Pôle 2, 1047 route des Dolines , CS 70257, 06905 SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX.

II.2.4) Description des prestations

Le présent lot a pour objet la fourniture Solution hotspot Wi-Fi ouvert au public et sécurité réglementaire associée.

La description des fournitures et services et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

La technique d'achat retenue par le pouvoir adjudicateur est l'accord-cadre à bons de commande en application de l'article L.2125-11° du code de la commande publique. Les délais maximums d'exécution des prestations sont indiqués dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les délais sur lesquels le titulaire s'engage à exécuter les prestations sont à indiquer dans le mémoire technique.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 48400 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est renouvelable une fois pour une période de 2 ans par reconduction expresse. Au moins trois mois avant la fin de la première période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction de l'accord-cadre.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiée au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable

La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum. Les prix sont définitifs et actualisables dans les conditions prévues dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

DC1 version avril 2019 ou :

- lettre de candidature dûment complétée (le modèle DC1 version avril 2019 peut être utilisé) ;
- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (extrait des statuts de la société, délibération du conseil

d'administration, pouvoir habilitant une personne nommément désignée à représenter l'entreprise) ;

- un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement;

- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat ou chaque membre du groupement, pour justifier :

a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires et facultatives prévues aux sections 1, 2 et 3 de la partie législative du code de la commande publique.

b) être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

LES CANDIDATS SONT INVITÉS A CONSULTER L'ARTICLE 4.2 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION POUR PLUS DE DÉTAILS.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

DC2 version avril 2019 ou :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

- justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce ou à la Chambre des Métiers le cas échéant (facultatif, pour information)

LES CANDIDATS SONT INVITÉS A CONSULTER L'ARTICLE 4.2 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION POUR PLUS DE DÉTAILS.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

DC2 version avril 2019 ou :

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ;

- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques,

- certificats de qualifications professionnelles (la preuve de la capacité de l'opérateur économique peut être apportée par tout moyen).

LES CANDIDATS SONT INVITÉS A CONSULTER L'ARTICLE 4.2 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION POUR PLUS DE DÉTAILS.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Pour les lots, chaque titulaire remboursera au Pouvoir Adjudicateur des frais occasionnés par l'exécution du marché. Les conditions de remboursement de ces frais sont décrites à l'article 6.12 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 05 février 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre Durée en mois : 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres Date : vendredi 05 février 2021 - 14:00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les critères relatifs à la candidature sont : garanties et capacités techniques et financières; capacités professionnelles. Le dossier de consultation pourra être téléchargé via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr>.

Le marché ne prévoit pas de cautionnement ni de retenue de garantie. Le Budget du SICTIAM ou de l'adhérent financera les dépenses afférentes à l'accord-cadre. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture par l'ordonnateur.

Le dossier de consultation devra être téléchargé via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr>. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par le pouvoir adjudicateur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique uniquement à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs , 06050 NICE CEDEX 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Fax +33 493557831. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics boulevard Paul Peytral , 13282 MARSEILLE FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. no358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

22 décembre 2020